

Avis de constitution

SOCIETE « ERYMAKOUGUIE EXPLOITATION MINIERE » en abrégé « EREXMI »

Siège ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI EXTENSION -
VERS L'ÉCOLE EPP CHEF ADOU N'TAMON- LOT 352, ILOT
44, Lot 352, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ERYMAKOUGUIE EXPLOITATION
MINIERE » en abrégé « EREXMI »

Objet : - études, conseils, assistance administrative, technique et formation dans le domaine des mines, des carrières et de l'environnement
- recherche et exploitation des substance de mines et des carrières
- vente d'équipements et de matériel dédié à l'ingénierie des mine, carrières et de l'environnement

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI EXTENSION -
VERS L'ÉCOLE EPP CHEF ADOU N'TAMON- LOT 352, ILOT
44, Lot 352, Ilot 44

Dirigeant(s) M BAH HASSANE HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11728 du 11/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69671/GTCA/RC/2024 du 11/11/2024

